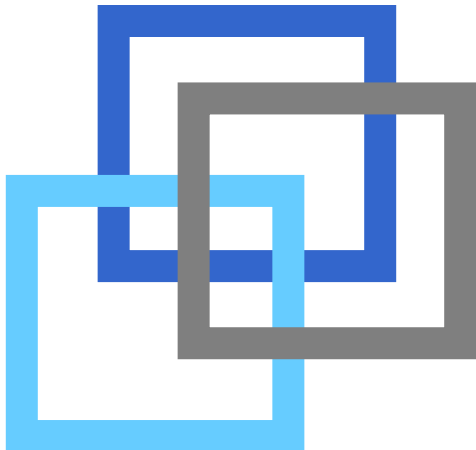




Rapport et discussions récurrentes
sur le dialogue social
et le tripartisme, CIT 2018



Présentation générale



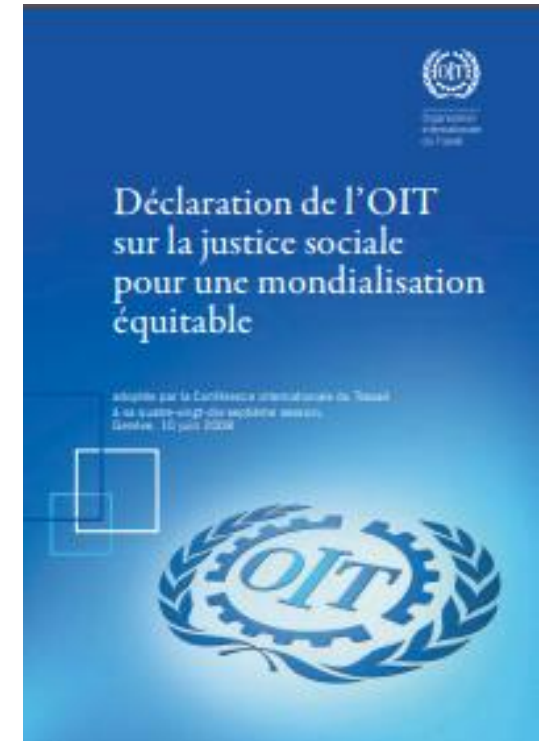
- I. Rapports et discussions récurrentes de l'OIT
- II. Préparation du rapport
- III. Table des matières
- IV. Principales observations
- V. Points suggérés pour la discussion



I. Rapports et discussions récurrentes de l'OIT



- Dans le cadre du suivi de la Déclaration de 2008, la discussion récurrente menée par la CIT vise à permettre à l'Organisation de mieux comprendre la situation et les besoins divers des Etats Membres





Rapports et discussions récurrentes de l'OIT (*suite*)

- La première discussion récurrente sur le dialogue social s'est tenue en 2013 et a abouti à l'adoption par le Conseil d'administration d'un plan d'action pour la période 2013-2017





Rapports et discussions récurrentes de l'OIT (*suite*)

- Deuxième discussion récurrente (première discussion du 2^e cycle) sur le thème: «Dialogue social et tripartisme» (28 mai-7 juin 2018)





II. Préparation du rapport

- Consultations informelles
- Equipe spéciale à l'échelle du Bureau
- Contributions des unités techniques du siège et des bureaux extérieurs
- Rapport «Dialogue social et tripartisme» achevé en mars 2018

Document connexe:

«Interventions en matière de dialogue social: Qu'est-ce qui fonctionne et pourquoi? Leçons tirées d'une analyse de synthèse 2013-2016»
(www.ilo.org/eval)





III. Table des matières

- **Chapitre 1. Le dialogue social: cadre général**
- **Chapitre 2. Le dialogue social dans un monde en mutation**
 - Acteurs
 - Cadres réglementaires
 - Dialogue social tripartite
 - Dialogue social bipartite
 - Dialogue social transnational
- **Chapitre 3. L'action menée par le BIT en matière de dialogue social: répondre aux réalités et besoins divers des mandants**
 - Soutien aux acteurs, aux institutions et aux cadres juridiques
 - Dialogue social dans le cadre des ODD
 - Liens entre le dialogue social et les autres objectifs stratégiques de l'OIT
- **Chapitre 4. Principales observations et points suggérés pour la discussion**



IV. Principales observations: aperçu

- **Le dialogue social dans un monde du travail en mutation**
 - Un élément clé de la bonne gouvernance et de la mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD...
 - ... pourtant compromis par la persistance de facteurs comme:
 - **les inégalités**, les vulnérabilités et les changements dans les domaines de l'emploi et des relations professionnelles;
 - **les écarts** en matière de couverture (par exemple dans le secteur rural et l'économie informelle);
 - **les changements** technologiques, l'évolution démographique, les changements climatiques et la mondialisation.



Principales observations: les acteurs

- **Les administrations du travail:**
 - manque de financement, faible niveau d'efficacité, insuffisances en matière de gouvernance;
 - certains domaines restent encore largement en dehors du champ d'intervention des administrations du travail (par exemple l'économie informelle);
 - rôle majeur de la technologie.
- **Les organisations d'employeurs:**
 - élargir leurs services dans un environnement concurrentiel;
 - se rapprocher des PME;
 - favoriser essentiellement le dialogue au niveau de l'entreprise.
- **Les organisations de travailleurs:**
 - violations des droits fondamentaux au travail, fragmentation des lieux de travail, distension de la relation de travail;
 - la syndicalisation des travailleurs difficiles à syndiquer figure parmi les priorités clés;
 - l'établissement d'alliances et l'augmentation du nombre d'adhérents sont des éléments essentiels pour préserver le pouvoir de négociation.



Principales observations: cadres juridiques

Législation du travail:

- les réglementations ont permis ou restreint le dialogue social;
- tendances divergentes entre pays en développement et pays industrialisés;
- nécessité de faire participer les partenaires sociaux aux réformes.

Prévention et règlement des conflits:

- conflits individuels ou collectifs portant sur les conditions de travail, les salaires et le non-respect de la législation du travail;
- nombreuses difficultés à surmonter pour assurer un règlement juste et efficace des conflits;
- accent mis sur les procédures de conciliation et de médiation.



Principales observations: le tripartisme

Le dialogue social national au plus haut niveau

- Des institutions établies dans plus de 80 pour cent des Etats Membres de l'OIT (la convention n° 144 sur les consultations tripartites a été ratifiée par 75 pour cent des Etats Membres de l'OIT – six nouvelles ratifications depuis 2013)
- Programmes globaux (emploi, protection sociale, PDFT)
- Persistance de lacunes (réformes et politiques adoptées sans consultation)



Ratification de la convention n° 144



La négociation collective

- ❑ 16 nouvelles ratifications de conventions apparentées depuis 2013
- ❑ La couverture varie considérablement, mais la tendance mondiale est au déclin
- ❑ Dans certains pays, son champ d'application s'étend au-delà des salaires et du temps de travail (par exemple, les formes atypiques d'emploi)



La coopération sur le lieu de travail

- La complémentarité entre la négociation collective et la coopération sur le lieu de travail est importante
- Relation positive entre la mise en place de structures d'information et de consultation, le bien-être des travailleurs et les résultats des entreprises
- La coopération est plus solide dans les milieux syndiqués



Le dialogue social transnational

- Dans un contexte marqué par de nouvelles formes de production internationale, une intégration commerciale et régionale et les mouvements migratoires
- Facilité par le BIT
- Importance croissante du dialogue social dans l'intégration régionale
- Accords-cadres internationaux négociés entre les entreprises multinationales et les fédérations syndicales internationales



Principales observations: l'action de l'OIT

- ❑ **Promouvoir** les normes internationales du travail
- ❑ **Intégrer** le dialogue social dans toutes les activités de l'OIT
- ❑ **Tirer parti d'un consensus** sur la nécessité de lutter contre la pauvreté et les inégalités par la gouvernance participative (Programme 2030)
- ❑ **Offrir d'avantage d'espace** au dialogue social comme résultat et comme moyen d'action dans le cadre des PPTD, des PNUAD et de la réforme de l'ONU
- ❑ **Mobiliser des ressources** pour renforcer la capacité des acteurs et des institutions
- ❑ **Développer la base de connaissances** de l'OIT sur le dialogue social dans un monde du travail en mutation



V. Points suggérés pour la discussion

- **Objectif général:** faciliter la prise de décisions concernant les futures priorités en:
 - comprenant la situation et les besoins divers des Membres
 - évaluant «les résultats des activités de l'OIT»

- **Résultats escomptés:**
 - adoption de conclusions tripartites concises et ciblées
 - suivies d'un nouveau plan d'action sur le dialogue social qui devra être adopté par le Conseil d'administration



3 points pour la discussion

- 1. Quelles sont les difficultés et les possibilités liées au renforcement du dialogue social?
- 2. Comment le dialogue social peut-il devenir plus inclusif et traiter les difficultés actuelles et à venir?
- 3. Comment améliorer l'action de l'OIT dans le domaine du dialogue social?